

# CANDIDATURE A L'ORGANISATION DES ETAPES DE COUPES DE FRANCE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES OPENS NATIONAUX

## SAISON 2025/2026

Le Département Compétition de la Fédération ouvre les candidatures à l'organisation des Coupes de France d'escalade pour la saison 2025-2026 ainsi qu'à l'organisation des Championnats de France d'escalade pour les saisons 2025-2026.

### **Nouvelle dynamique pour les compétitions nationales – Saison 2025-2026**

La FFME fait évoluer son modèle et adopte une nouvelle dynamique pour l'organisation des compétitions nationales officielles.

Vous trouverez le calendrier de la saison à venir, qui ne présente, pour le moment, que le circuit du Championnat de France (cf. calendrier prévisionnel).

Les Championnats de France vétérans et para-escalade n'apparaissent pas sur les calendriers prévisionnels, mais ils sont cependant bien ouverts aussi aux candidatures. Ils pourront venir compléter une des dates programmées.

Le travail engagé cette année a permis d'ouvrir le calendrier des Coupes de France aux organisateurs, offrant désormais la possibilité de programmer des étapes entre octobre 2025 et début juillet 2026, et ce pour les trois disciplines. Certaines étapes de la saison en cours ont déjà bénéficié de cette souplesse, et l'objectif est désormais d'étendre pleinement cette dynamique à l'ensemble du calendrier à venir.

Avec l'introduction de ces nouvelles catégories, nous souhaitons donner aux organisateurs de Coupes de France la liberté de choisir, selon leur capacité d'accueil et le format retenu, les catégories qui participeront à leur étape. Une attention particulière sera portée sur le nombre de compétitions et l'enchaînement des week-ends.

Concernant les nouvelles catégories et les circuits de compétition, nous vous invitons à vous référer à la communication diffusée le 09/04/2025, qui présente une première synthèse des travaux réalisés (cf. article nouvelles catégories).

Les catégories concernées par l'organisation des coupes de France sont les U15, U17, U19, Séniors et Vétérans.

#### *Accompagnement des plus jeunes catégories – U11 & U13*

Pour les catégories U11 et/ou U13, la volonté est de proposer des opens nationaux par discipline.

Ces événements pourront se tenir entre octobre 2025 et juillet 2026.

Afin de vous accompagner au mieux dans vos projets, nous vous invitons à vous appuyer sur les ressources mises à votre disposition ([Organiser - FFME](#)). N'hésitez pas non plus à nous contacter par écrit ou par téléphone, c'est avec plaisir que nous prendrons le temps d'échanger avec vous.

Les dossiers de candidature accompagnés des pièces annexes obligatoires sont à envoyer par courriel avant le 11 mai 2025 aux adresses suivantes : [competition@ffme.fr](mailto:competition@ffme.fr) avec copie [m.faedda@ffme.fr](mailto:m.faedda@ffme.fr)

Le Département Compétition pourra demander des informations complémentaires nécessaires à l'évaluation de la candidature.

**Date limite de dépôt : 11 mai 2025**

## CONSTITUTION DE LA CANDIDATURE

<p>Pièces à fournir</p> <p><b>OBLIGATOIRES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre de candidature officielle</li> <li>• Coordonnées de la personne en charge de la candidature pour le COL (prénom, nom, adresse courriel et numéro de téléphone)</li> <li>• Dossier de présentation (voir ci-dessous) Budget Calendrier prévisionnel (cf annexe 1)</li> <li>• Avis du Comité Territorial (courrier ou courriel)</li> <li>• Avis de la Ligue (courrier ou courriel)</li> </ul>
<p>Contenus du dossier de présentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature de la/les compétition(s) souhaitée(s)</li> <li>• Dates souhaitées</li> <li>• Catégories souhaitées</li> <li>• Expériences passées</li> <li>• Présentation de la structure d'escalade (aire de compétition et d'isolement/échauffement),</li> <li>• Capacité d'accueil spectateurs,</li> <li>• Situation géographique et facilité d'accès, possibilité d'hébergement</li> <li>• Eventuellement lettres de soutien des collectivités locales</li> </ul>
<p>Références réglementaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles d'organisation et de déroulement des compétitions nationales <a href="https://www.ffme.fr/escalade/competition/organiser/">https://www.ffme.fr/escalade/competition/organiser/</a></li> </ul>
<p>Règles du jeu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette année le règlement évolue, à ce titre nous vous invitons à être particulièrement attentif aux changements et propositions.</li> </ul>

## AGENDA

10 avril 2025	Ouverture des candidatures
11 mai 2024	Date limite de retour des dossiers
Avril-Mai 2024	Echanges avec les organisateurs candidats
Juin 2024	Confirmation des premières candidatures retenues

## ANNEXE 1 : PRISES EN CHARGE DES GRANDES LIGNES BUDGETAIRES

**A noter** : le compte Lemonway permettant la gestion des inscriptions doit être à jour au 30 septembre 2025 (pour les COL souhaitant organiser une compétition en octobre le compte doit être finalisé au 31 août 2025) [Creation-compte-Lemonway](#)

CHARGES	Coupe de France Demi-finales	Championnat de France
Préparation et restitution de la SAE (démontage des prises, remontage des voies/blocs, location des nacelles)	COL	COL
Aménagement de la salle (son, lumières, grand écran) accueil du public	COL	COL
Président/présidente de Jury (frais et indemnités)	National	National
Juges de voie ou de bloc (indemnités)	COL	National
Equipe d'ouverture des voies ou des blocs (frais et rémunérations)	COL	National
Commentateur/commentatrice salle (frais et rémunération)	COL	National
Cadres techniques nationaux (frais et rémunérations)	National	National
Primes de résultat athlètes seniors (facultatif sur les coupes)	COL	National
Dossards, médailles (ou trophées pour les coupes)	COL	National

PRODUITS	Coupe de France Demi-finales	Championnat de France
Droits d'inscription des compétiteurs/compétitrices	COL	National

**Note** : les achats de prises et de volumes ne sont pas pris en compte dans l'étude des budgets prévisionnels des compétitions, ce matériel étant réutilisé par le club à l'issue de la compétition.